Projet cofinancé par

UNIONE EUROPEA

REGIONE PIEMONTE

MINISTERO DELL'INTERNO

Fonds européen d'intégration des ressortissants de pays tiers

PROJET PETRARCA (4)

PLAN RÉGIONAL POUR LA FORMATION CIVIQUE ET LINGUISTIQUE DES RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS

PARCOURS D'ÉDUCATION CIVIQUE POUR LES ADULTES ÉTRANGERS

en collaboration avec

Ministero dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca
Ufficio Scolastico Regionale per il Piemonte
Direzione Generale

L'ÉCOLE

Rif. SEZIONE B- Vita civile in Italia. Scuola

C'est...

... UN PARCOURS D'ÉTUDES

L'ÉCOLE EST UN **DROIT**
C'EST IMPORTANT POUR

APPRENDRE

VIVRE ET RESTER AVEC LES AUTRES

PARTICIPER À LA VIE CIVILE

GRANDIR

ARTICLE 34 DE LA CONSTITUTION
L'ÉCOLE EST OUVERTE À TOUS

EN ITALIE

LES DIX PREMIÈRES ANNÉES D'ÉCOLE SONT **OBLIGATOIRES** ET **GRATUITES**. ON VA À L'ÉCOLE DE 6 À 16 ANS

POUR LES ÉCOLES SUPÉRIEURES ET L'UNIVERSITÉ, TU PEUX DEMANDER DES AIDES À L'ÉTUDE (CHÈQUES, BOURSES D'ÉTUDE...)

DOCUMENTS POUR INSCRIRE SES ENFANTS À L'ÉCOLE

- ✓ DONNÉES PERSONNELLES (AUTOCERTIFICATION)
- ✓ DOCUMENTS SCOLAIRES DE L'ÉCOLE FRÉQUENTÉE DANS LE PAYS D'ORIGINE, TRADUITS EN ITALIEN
- ✓ CERTIFICATS DE VACCINATION

L'ÉCOLE ACCUEILLE...

À TOUT MOMENT DE L'ANNÉE

À LEUR ARRIVÉE EN ITALIE, **TOUS** LES ENFANTS JUSQU'À 16 ANS **DOIVENT** ÊTRE INSCRITS À L'ÉCOLE

SI TU ES SANS PAPIERS

TON ENFANT PEUT QUAND MÊME ALLER À L'ÉCOLE

PROGETTO PETRARCA(4)

L'ÉCOLE EN ITALIE
EST OBLIGATOIRE DE 6 À 16 ANS

- **CRÈCHE** 3 MOIS - 3 ANS
- **ÉCOLE MATERNELLE** 3 - 6 ANS
  JARDIN D'ENFANT
- **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE** 6 - 11 ANS
  ÉCOLE PRIMAIRE
- **COLLÈGE** 11 - 14 ANS
  SECONDAIRE DE PREMIER CYCLE

APRÈS LE COLLÈGE

LYCÉE GÉNÉRAL
SECONDAIRE DE SECOND CYCLE
14 - 19 ANS

UNIVERSITÉ OU TRAVAIL

LYCÉE PROFESSIONNEL
14 - 17 ANS

APPRENTISSAGE / TRAVAIL

ATTENTION !

LES PARENTS SONT RESPONSABLES DE L'ÉDUCATION DE LEURS ENFANTS ILS PEUVENT AVOIR DE GRAVES PROBLÈMES S'ILS N'ENVOIENT PAS LEURS ENFANTS À L'ÉCOLE (RISQUE DE PERTE DU PERMIS DE SÉJOUR)

L'ÉCOLE EN ITALIE EST **PUBLIQUE ET GRATUITE MAIS PAS** CERTAINS SERVICES

LA CANTINE, LE BUS SCOLAIRE, LES SERVICES AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE **SONT PAYANTS**

OÙ TROUVER UNE ÉCOLE POUR LES ADULTES ?

- AU CTP / CPIA
- DANS LES LYCÉES AUX COURS DU SOIR
- DANS LES AGENCES DE FORMATION (COURS PROFESSIONNELS)

AU CTP / CPIA IL Y A

- ✓ DES COURS D'ITALIEN
- ✓ DES COURS POUR PASSER LE BREVET DES COLLÈGES
- ✓ DES COURS D'INFORMATIQUE, DE LANGUES...
- ✓ DES COURS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PLUS COURTS (PROJET POLIS...)